

Assemblée Générale 2021

Vendredi 3 décembre 2021 - 18h30



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

- [Introduction](#)
- [Les événements](#)
- [Le fonctionnement](#)

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

LE DÉVELOPPEMENT

- [Consolider notre développement](#)
- [L'animation estivale](#)
- [La Terrasse](#)
- [La section Pagaie Santé](#)
- [La maison de la rivière](#)
- [La fidélisation de nos adhérents](#)

L'ÉCOLE DE COMPÉTITION

- [Le palmarès](#)
- [Les chiffres](#)
- [Les sections sportives](#)

L'ÉCOLE DE PAGAIE ET DE LOISIRS

- [L'École de Pagaie](#)
- [La formation](#)

RAPPORT FINANCIER

- [Evolution des neuf leviers présentés à l'AG 2019](#)
- [Les projections](#)
- [Documents financiers](#)

CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR

VENTE DE LA BASE DE MONTAUT

POLITIQUE DE COTISATION EN DIRECTION DES JEUNES

CRÉATION D'UNE COTISATION HAUT NIVEAU

RAPPORT MORAL

Introduction

Cette saison 2020-2021 est la deuxième impactée par la « covid ». Du fait de notre activité en plein air cela n'a pas eu d'incidence sur le nombre de licenciés. Le groupe compétition a démarré tambour battant avec l'organisation du 50ème Grand Prix de Pau avancé en septembre, puis avec les Sélections Olympiques en octobre. Compétition à huis clos mais dense du point de vue sportif avec la sélection de Marjorie Delassus pour les Jeux Olympiques de Tokyo et de 9 autres athlètes dans les différentes équipes de France de Slalom. Neuf ans après la 3ème médaille d'or de Tony, le club renoue avec les Jeux. Un grand merci à Marjorie, qui avec sa 4ème place, a bien défendu les couleurs du PCKCU.

Si le haut niveau a eu droit à un traitement spécial indispensable en cette année « Olympique », les jeunes compétiteurs ont été plus affectés avec 6 mois d'interruption de compétitions. L'entraînement a pu se poursuivre mais il a manqué la « confrontation » aux autres sur les différents bassins. Deux manifestations organisées par le club (N1 slalom, N1 descente) et la Coupe des Pyrénées sont passées à la trappe. Le retour à la normale en fin de printemps a bien relancé l'ensemble du secteur avec une fois de plus de magnifiques résultats aux Championnats de France de Bourg St Maurice. La saison internationale a vu briller quelques athlètes mettant le club au centre du Pôle de Performance Fédéral de Pau .

Le reste de l'activité a pu être maintenue voire enrichie avec quelques adaptations notamment au niveau de l'accès des locaux et particulièrement la Terrasse. Petit à petit, la section sport santé prend ses marques au lac d'Aressy. La CDAPBP a prévu des aménagements qui vont permettre d'investir cet espace de manière plus confortable.

Merci à Benoît Dandonneau qui anime le loisir rivière (mais pas que ...). Le point d'orgue de cette saison aura été sans nul doute le stage de juillet dans les Alpes. L'école de pagaie loisir continue sa progression dans une ambiance très conviviale. A l'image de celle d'Eric Deguil c'est une navigation de haut niveau qui se met en place.

L'équipe technique salariée a été renforcée pour répondre aux besoins grandissant en encadrement de qualité. Elle sait s'entourer de nombreux bénévoles jeunes et moins jeunes. Un gros travail de formation, d'organisation et de reconnaissance a été mené qui donne une assise solide à l'école de pagaie du club et à l'activité grand public. Cette dernière devient un des piliers du club, notamment financier, avec des produits et des animations innovantes axées entre autres sur l'environnement.

Petit à petit, le concept de Maison de la Rivière inscrit dans le Projet du club prend forme. La reprise de la maîtrise d'œuvre de « Citoyens du Gave » par le club en est un exemple. Le club s'est également positionné en tant que « gardien de rivière », action initiée par la FFCK.

Au cours de cette AG on vous demandera de vous prononcer sur la vente de la base de Montaut. Le Codir s'est déjà prononcé favorablement mais c'est l'AGO qui aura le dernier mot. Une page du club va ainsi se tourner et nous sommes sûrs que Fanny Sauret et Yves Lougarot poursuivront longtemps l'aventure initiée par Henri Estanguet.

Les événements

Les événements de la saison 2020-2021 maintenus

- Le 49ème Grand Prix de Pau Slalom
- Les sélections olympiques
- La fête du club
- Les "petits dej supporters" des Jeux Olympiques

Les événements annulés à cause de la COVID

- La soirée partenaires Pau Performance
- La course Nationale 1 slalom
- La course Nationale 1 descente
- Journée Nettoyage du Gave
- La concentration du Larrau
- La Coupe des Pyrénées

Le fonctionnement

L'équipe technique

- 11 personnes dont 9 salariés soit 6 ETP (équivalent temps plein)
 - 1 directrice de base
 - 2 moniteurs employés sur la filière loisirs + 1 apprentie BPJEPS
 - 1 moniteur employé sur la filière compétition
 - 1 moniteur employé sur le secteur Grand Public et gestion de base
 - 1 moniteur saisonnier (1 mois) sur le secteur Grand Public
 - 1 agent d'entretien

- 1 agent La Terrasse (2 mois)
- 1 service civique (6 mois)
- 1 stagiaire (4 mois)

- Les bénévoles

L'équipe de dirigeants bénévoles est sollicitée quotidiennement sur des questions organisationnelles et des tâches de gestion des ressources humaines. Le travail collaboratif des 3 vices-présidents (compétition, loisir, développement) et de l'équipe salariée a bien fonctionné. Yves Busière s'est proposé pour le poste de secrétaire. Pour la suite, il serait bien que cette AG étoffe le bureau d'un trésorier adjoint. Notons également l'immense travail de Benoît Dandonneau concernant le système d'information interne et les logiciels de gestion Adhérents et Grand Public.

Une réunion quasi hebdomadaire avec les 5 membres actifs du bureau et la directrice de base traite les sujets liés au fonctionnement . Sur la saison, nous comptons :

- 27 réunions de bureau soit 54h
- 7 réunions de comité directeur soit 21h
- 45 réunions de comptabilité soit 135h
- 35 réunions d'organisation club soit 105h
- 105h de permanence et d'accueil club
- 280h d'entretien, réparation, aménagement

→ un total de 700 heures bénévoles soit l'équivalent de 10.500€ d'heures affectées seulement sur des fonctions supports au fonctionnement de la structure.

Francis Cohort, Président.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

1. LE DÉVELOPPEMENT

Consolider notre développement

Pauline s'est retirée de la gestion du club durant 4 mois pour son congé maternité. Pour pallier ce manque, le club a fait appel à la prestation de Clémence Mathieu pour travailler sur la communication de la saison estivale, les projets de la Terrasse et du Pagaie Santé. De plus, Rémi Langlumé a géré la base et a animé l'équipe technique durant cette période. Au retour de Pauline, il a été décidé de pérenniser le poste de Rémi sur des missions de développement de l'activité Grand Public et de gestion de base (matériel, véhicule, aménagement).

Sur cette saison, la décision a été de consolider nos axes de développement déjà existants lorsque les mesures sanitaires le permettaient, ce qui n'a pas été le cas pour les séminaires.

L'animation estivale

Nous n'avons pas créé de nouveaux produits à part l'expérimentation de deux semaines d'un stage multi activités sur la journée. En dépit du temps morose, le bon bilan financier confirme la pertinence des activités proposées, à l'exception de "La Terrasse".

- Les **stages découverte** ont été pleins de fin juin à fin août. Nous avons accueilli dans ce cadre plus de 200 jeunes dont certains ont adhéré au club à la rentrée.
- La **location de canoë** a régulièrement fonctionné avec une fréquentation très liée au temps. Plus de 1100 locations ont été faites sur le parcours pont d'Espagne/Laroin. Cette descente libre satisfait une grande majorité de clients. L'acquisition d'un logiciel de gestion des réservations a facilité le travail et a amené un vrai plus. De nombreux clients ont utilisé le site pour réserver leur descente et payer par carte bancaire. C'est une avancée importante vers la professionnalisation de notre animation d'été.
- Le **stage multi activités** a été proposé pour deux fois une semaine complète. Il consistait en une séance de navigation le matin et des activités multiples l'après-midi (les bestioles du gave, le

parcours historique dans Pau, l'accrobranche à Bosdarros). C'est Lucine Berton (en formation BPJEPS) qui a encadré et animé les activités à la satisfaction des participants.

- Côté **adhérents**, les mercredis soir de l'été n'ont pas connu la fréquentation de l'an dernier, à part en début juillet. La possibilité de louer du matériel à des connaissances, amis ou famille a peu fonctionné. Deux soirées Terrasse organisées par des bénévoles ont connu le succès. La soirée grillade et la soirée paella ont regroupé à chaque fois une cinquantaine de participants dans une bonne ambiance.
- Comme à l'habitude, les **salariés du club** ont été soumis à un bon rythme de travail. La présence de Chloé Dolatabadie comme stagiaire a été précieuse pour la préparation de la saison et la communication. Forte dynamique de la part des jeunes du club pour aider les salariés à l'encadrement, à l'accueil ou à l'équipement. Au total ce sont 25 jeunes qui sont venus dans ce cadre sur l'ensemble de la saison soit l'équivalent de 150 journées d'intervention. En contrepartie, chacun a reçu une cagnotte pour financer des stages ou des équipements.

La Terrasse

Une salariée, Malaurie Sannié, adhérente du club, a été recrutée pour juillet et août. L'ouverture a été assurée 5 jours/semaine avec une carte de produits locaux, un minimum de cuisine et un approvisionnement par livraison.

La fréquentation a été assurée par les familles d'enfants des stages découverte, les clients de la location et le passage. En général, satisfaction sur les produits proposés.

Le manque de clientèle a entraîné un déficit global d'environ 2 000€.

Il est proposé de limiter les activités d'été de la Terrasse à la vente de boissons et de glaces (pas de cuisine, pas de périssables) avec une ouverture à des heures précises assurée par l'équipe de salariés renforcée par des stagiaires, service civique et bénévoles.

La section Pagaie Santé

La section fonctionne avec peu d'adhérents mais motivés. L'interdiction de navigation en bateau collectif dû à la pandémie n'a pas permis de développer cette activité comme prévu. La section se redynamise depuis la rentrée de septembre 2021. Les actions mises en place cette saison sont :

- acquisition d'un Rabaska, (canoë 20 places) pour la pratique en eau calme avec l'aide de subventions (Agence Nationale du Sport et Conseil Régional).
- signature de la charte d'engagement Déclic et adhésion au programme PEP'S (prescription d'exercice physique pour la santé).

- Formation : Thomas Cotelette et Rachèle Delassus ont continué à suivre la formation fédérale Pagaie Fit et Pagaie Santé. Thomas a acquis le permis remorque.
- L'accès au lac d'Aressy suit son cours. Le ponton d'embarquement a été acheté pour la CDA-PBP et est en attente d'installation.

La maison de la rivière

Notre sortie "Comme un desman dans l'eau" sur le gave de Pau a été retenue par le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et mis au programme de leur carnet de découvertes.

Les actions de "Citoyens du gave" sont maintenant gérées par le club. Dans ce projet, le club travaille en collaboration avec le CCAS (Centre Communale d'Action Sociale) de la ville de Pau et la Maison d'Arrêt dans le cadre de TIG (Travaux d'Intérêts Généraux). Le club fait appel à un prestataire extérieur, Alain Le Jeanne, pour assurer ces actions.

Le club a reçu le label fédéral "Gardien de rivière". Benoît Dandonneau s'investit sur ce projet.

La fidélisation de nos adhérents

Elle s'est confirmée malgré les freins liés à l'épidémie de Covid. Nous avons fini la saison avec 305 adhérents. Ce nombre est déjà dépassé pour la saison 2021-2022.

Yves Busière, vice-président chargé du développement.

2. L'ÉCOLE DE COMPÉTITION

Les résultats du club ont été particulièrement brillants, que ce soit pour nos athlètes internationaux, que pour nos athlètes nationaux. Notons, une mention spéciale à Marjorie pour sa 4ème place aux Jeux olympiques de Tokyo! Mention très bien aussi à Romane, vice Championne du Monde U23 à Tacen, Anatole champion d'Europe U23 à Solkan, et Benjamin, champion du Monde par équipe à Bratislava. Le club poursuit sa politique de formation des jeunes, et fait preuve de constance et de rayonnement en fournissant chaque année les équipes de France.

Jérôme Blanchet dynamise bien le groupe compétition. Malgré la crise sanitaire, la saison s'est bien déroulée, et les résultats ont été exceptionnels, que ce soit aux courses internationales ou aux courses nationales. La participation de Lucas Augu, en service civique durant 8 mois, a également permis de renforcer la filière compétition. Suite à une luxation d'épaule au lendemain des Championnats de France pour Jérôme Blanchet, le club a fait appel à Edgar Prigent en CDD d'un mois pour assurer son remplacement, notamment sur la tournée d'été.

Je répète que tous les résultats ne seraient pas obtenus sans un investissement financier important de la part des familles, malgré une aide conséquente de la part du PCKCU et de nos partenaires institutionnels. Nous remercions tous les parents impliqués dans cette dynamique, qu'ils soient juges ou logisticiens.

Le palmarès

International slalom : 6 médailles dont 2 titres

Marjorie DELASSUS : C1D

- 4ème place aux JO de Tokyo
- 5ème place aux Mondiaux de Bratislava

Romane PRIGENT : K1D

- sélection en équipe de France Senior et U23
- Vice Championne du Monde U23 individuel à Tacen
- Championne du Monde U23 par équipe à Tacen

Anatole DELASSUS : K1H

- sélection en équipe de France U23

- Champion d'Europe U23 individuel à Solkan

Benjamin RENIA : K1H

- sélection en équipe de France Senior
- Champion du Monde par équipe et 8ème place en XTrem Slalom à Bratislava

Thomas BERSINGER : K1H (Argentine)

- 11 de la coupe du Monde de Pau

Alex BALDONI : K1H et C1H (Canada)

- 6ème championnat du monde junior en C1

Léa BALDONI : K1D (Canada)

- 33ème championnat du monde senior en K1D

Doriane DELASSUS : K1D et C1D U18

- Médaillée d'argent en C1D Championnat du Monde en équipe Tacen

Laurine SALESSE : C1D U18

- 8ème aux championnats d'Europe de Solkan

National - Championnats de France slalom individuel et par équipe

Courses individuelles : 13 médailles

- C1D U15 : Rozmarina ESTANGUET : Championne de France
- C1D U18 : Laurine SALESSE : Vice-championne de France
- C1H U15 : Titouan ESTANGUET 9ème
- C1H U18 : Alex BALDONI 9ème
- K1D U15 : Rozmarina ESTANGUET 7ème, Avril SAUT 10ème
- K1D U18 : Laurine SALESSE : Vice-championne de France
- K1H U15 : Titouan ESTANGUET Vice-champion de France
- K1H U18 : Lukas ESTANGUET-SANTAMARIA : Champion de France
- Combiné dame U15 : Rozmarina ESTANGUET : Vice championne de France, Ester NARDUZZI : médaille de bronze
- Combiné dame U18 : Laurine SALESSE : Championne de France
- C2M U18 : Laurine SALESSE et Alex BALDONI : Champions de France
- K1H Master : Thomas BERSINGER : champion de France

Courses par équipe : 7 médailles

- C1HS : Pierre-Antoine TILLARD, Tomy DANDONNEAU, Nicolas SCIANIMANICO : Vice-champions de France
- K1DS : Natacha DELASSUS, Doriane DELASSUS et Romane PRIGENT: Championnes de France, et Alixe DEGREMONT, Carla LACROIX et Solène GRAILLE : Vice-Championnes de France
- K1DU15 : Rozmarina ESTANGUET, Suzel CAYRAT et Avril SAUT : Championnes de France
- K1HS : Alan DOLLO, Guillaume GRAILLE et Edgar PRIGENT : Champions de France
- K1HU18 : Baptiste DELEMOTTE, Yon DANDONNEAU et Lukas ESTANGUET-SANTAMARIA : Champions de France
- K1HU15 : Louis LABARTHE, Jonah HANRAHAN et Titouan ESTANGUET : Champions de France

Slalom Xtrem : 2 médailles

- K1DS : Doriane DELASSUS : Championne de France
- K1DU18 : Rozmarina ESTANGUET : médaille de bronze

Finale N1 : 2 médailles

- K1D : Doriane DELASSUS vainqueur de la coupe de France N1
- C1D : Doriane DELASSUS vainqueur de la coupe de France N1

Les chiffres

- 28 médailles dont 16 titres
- 6 athlètes en Équipe de France dont 4 filles
- 25 participants aux Championnats de France
- 11 athlètes en liste ministérielle et 4 jeunes en liste PSQS
- 4 journées de Compétitions Régionales
- 6 journées N1 + Piges ; 4 journées N2 ; 2 journées N3 ; 9 journées compétitions internationales
- 7 journées de préparation aux Championnats de France Individuel et Club
- 36 journées de stages dont 15 à Vaires sur Marne.

Les sections sportives

Renouvellement de la convention avec le collège Marguerite de Navarre

Renouvellement de la convention avec le collège La Salle St Joseph de Jurançon.

Christophe PRIGENT, vice-président chargé de la compétition.

3. L'ÉCOLE DE PAGAIE ET DE LOISIRS

La saison a débuté de manière particulière avec notre Manu, coordinateur de l'école de pagaie, en arrêt. Thomas a su adapter ses missions et son planning aux besoins de l'EDP qui a pu démarrer normalement.

Puis la pandémie nous a rattrapé et, (entre confinement, couvre-feu, limitation kilométrique des déplacements), a perturbé le bon déroulement de la saison. Les moniteurs ont su être inventifs et trouver de nouveaux créneaux et partager le bassin pour que chacun, jeune et moins jeune puissent naviguer correctement.

Pour compenser les créneaux annulés, le club a été en mesure de proposer des séances de navigations libres pendant les vacances de Noël et de février, grâce à l'implication des bénévoles. Ces créneaux ont été appréciés des adhérents.

Un grand merci à tous ces bénévoles, adhérents du club qui ont fait l'effort de se former (AMFPC, MFPC, CQP, PSE1...) et sans qui l'École de Pagaie ne pourrait pas fonctionner.

La piscine étant fermée quasiment toute la saison, il faut reconnaître le courage des nouveaux kayakistes qui se sont motivés pour apprendre l'esquimautage dans le gave, surtout pendant la période hivernale.

Trop peu de sorties rivière ont pu être organisées à cause des restrictions sanitaires. Certains, notamment les adhérents autonomes, ont pu en être un peu frustrés. Heureusement, le plan d'eau devant la base permet une navigation toute l'année.

Nouveauté cette saison, la participation de Paolo Willmann-Rosso de la Répa qui, dans le cadre de sa convention avec le club, a su remettre en place une dynamique rivière jeune, avec pour objectif de rendre autonomes sur les gaves des Pyrénées ces jeunes kayakistes.

Un grand bravo pour notre Eric Deguil, exemple pour tous les "riviéreux" et son record, 600 mètres de dénivelé en une heure, sur le gave de Cauterets, établi début juin. Malgré les confinements et autres restrictions, il a su garder intactes sa motivation et sa forme pour se lancer de tels défis. Encore bravo Eric et continue de nous faire rêver.

L'École de Pagaie

L'école de pagaie rassemble les deux tiers des adhérents de 8 à 68 ans, répartis en plusieurs groupes de niveaux.

L'école de pagaie jeunes

- niveau 1 : apprentissage du kayak ;
- niveau 2 : perfectionnement et diversification de la pratique et des embarcations : canoë, bateau de descente, slalom, rivière... ;
- niveau 3 : préparation à la compétition, jeunes motivés prêts à intégrer le circuit compétition.

L'école de pagaie adultes

- niveau 1 : apprentissage du kayak ;
- niveau 2 : perfectionnement, composé de 2 groupes aux motivations différentes, 2A pratique d'un kayak loisir détente, 2B pratique vers un kayak loisir sportif ;
- niveau 3 : animé bénévolement et dynamiquement par Benoît, ce groupe tend à faire progresser les kayakistes vers leur autonomie lors de sorties rivières plus ou moins sportives.

La formation

Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1)

- Formation initiale : 0 participant
- Recyclage : 10 participants

Formation fédérale

- Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) : 13 stagiaires avec la formation interne PCKCU
- Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) : 5

Formation Professionnelle

- CQP : 5

Une saison 2020/2021 encore bien particulière mais un club toujours aussi dynamique.

Michel Cassagne, vice-président chargé de l'école de pagaie et de loisirs.

RAPPORT FINANCIER

Cet exercice sera le deuxième affecté par la pandémie. Son impact est moindre l'activité ayant repris sauf pour les compétitions en particulier au printemps. Le chiffre d'affaires dépasse celui de 2019 et le résultat est encore positif, les difficultés de trésorerie ont disparu. Cependant les dispositions prises en 2019 restent d'actualité. L'exercice se solde par un résultat positif de 17 K€.

Evolution des neuf leviers présentés à l'AG 2019

Pour la deuxième année consécutive, le club a mis en place les leviers ci-après :

1. une rigueur budgétaire

Cela s'est traduit par un contrôle des dépenses et l'élaboration d'outils de suivi.

- Les déplacements : la gestion prévue d'une participation des adhérents à hauteur de 5€ pour les sorties à proximité de Pau utilisant les minibus continue à être mis en œuvre, notamment dans les sorties adultes.
- L'atelier réparation : le système de carte pré-payée mis en place avec une grille tarifaire sur la matière première utilisée pour permettre aux adhérents de consommer le matériel de réparation du club en participant aux frais réels doit être renforcé. Notamment par la formation des adhérents à la réparation.
- L'acquisition de matériel de navigation : de nombreux adhérents "confirmés" ont fait l'effort de s'équiper. L'extension du stockage à bateau personnel est déjà bien remplie.

2. la réorganisation de la masse salariale et la consolidation des postes existants

Le club bénéficie d'une aide à l'embauche pour les contrats d'apprentissage à hauteur de 8000€ ce qui a permis d'embaucher Lucine Berton. Elle a notamment travaillé sur la saison estivale à plein temps.

Le contrat d'agent de nettoyage a été renouvelé avec Alixe Degremont (adhérente compétitrice du club) à hauteur de 3h/semaine durant 9 mois.

Le club a pérennisé le contrat de travail saisonnier de Rémi Langlumé en un poste en CDI 24h intermittent. Ses missions principales sont l'activité Grand Public et la gestion de la base.

Nous avons eu recours au chômage partiel en novembre et au printemps pour un total de 3.300€.

3. un objectif raisonnable de croissance des animations

L'animation grand public semble prendre une allure de croisière. Son recentrage sur le gave se confirme d'années en années avec un chiffre d'affaires en progression malgré l'été maussade. De nouveaux produits ont été expérimentés qui vont nous permettre de progresser. Cette activité devient un pilier fiable et incontournable pour l'association. Cette saison des investissements en matériel de navigation, de gestion et de ressources humaines ont permis de professionnaliser un peu plus l'activité en conservant une forte implication bénévole. Un bémol avec le fonctionnement de La Terrasse qu'on a du mal à intégrer dans ce dispositif.

Suite à notre retour d'expérience N-1 et N-2, nous arrivons à mieux estimer notre CA prévisionnel, à savoir +10% pour 2022.

4. une fidélisation et une augmentation du nombre d'adhérents

Cet objectif est atteint pour la saison 2020-21 : 303 adhérents dont 74 nouveaux.

5. une augmentation du prix des adhésions

Le principe d'une participation sur la base du volontariat acté pour la rentrée de septembre 2020 a été un succès puisque 82 personnes ont choisi cette option. Qu'ils en soient remerciés. Pour la rentrée septembre 2021, ce principe n'a pas été renouvelé au vu du résultat positif dégagé sur l'exercice.

Pour la saison à venir (2021-2022), le CODIR vous propose de revoir les cotisations des jeunes compétiteurs.

6. une recherche de partenariat sur des actions spécifiques

- Renouvellement du projet sport santé avec des financements levés à hauteur de 4.500€
- Partenariat SAUR acté : 5.000€ (exercice 2021-22)
- Projet Citoyens du Gave : 25.000€ (exercice 2021-22)

7. des événements tout au long de l'année

Seul le grand prix de Pau a eu lieu normalement avec des consignes sanitaires strictes. Une buvette a pu être tenue. Les sélections olympiques quant à elles se sont tenues avec un effectif limité et à huis clos. Au printemps tout a été annulé. Sur cet exercice, il n'y a pas eu de buvette sur de grands événements internationaux tel que la coupe du monde.

Notons par ailleurs que le club a subi des vols dans son local de stockage à la "maison bleue". De nombreux équipements précieux à l'organisation d'événements ont été volés (2 planchas, 2 bains-maries et autres matériels de restauration...). Le stock de boisson a également été volé.

8. une recherche de subventions

Dans le contexte de la pandémie, le club a reçu une subvention exceptionnelle de la ville de Pau à hauteur de 10K€.

Dans le cadre des directives du PSF (Plan Sportif Fédéral), le club a répondu présent à tous les critères d'attributions des aides. Cette aide est versée par l'Agence Nationale du Sport (anciennement CNDS). Trois axes ont été retenus cette année pour un total de 10.000€, à savoir :

- l'école de compétition, EFCK mention performance sportive
- l'école de loisirs jeunes, de la découverte à l'adhésion en club
- la digitalisation des outils de travail

9. un appel aux dons et au mécénat

De nombreux mécènes nous permettent de soutenir les athlètes du club et d'acquérir du matériel de navigation pour la compétition. Nous devons encore progresser pour étendre ce principe vers la pratique de loisirs.

Les projections

Affectation du résultat 2021

Concernant l'exploitation du résultat de l'exercice, nous avons fait les choix stratégiques suivants :

- Consolider les réserves pour garantir les emplois
- Investissements prévus :
 - camion
 - aménagements base d'eaux-vives
 - matériel de navigation

Un mot concernant **la vente de la base de Montaut** qui n'apparaît pas dans le compte de résultat. Le CODIR a décidé d'affecter le produit de la vente aux réserves sous la forme d'un placement complétant celui contracté lors de l'achat du Nissan.

Compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel s'est construit avec les précautions suivantes :

- Charges
 - prise en charge des fluides à hauteur d'un tiers : 4 K€
 - embauche d'un second contrat d'alternance grâce à l'aide de l'Etat de 8 K€
 - embauche Paul Commenges, moniteur Ecole de Pagaie en CDD 9 mois 10h/semaine

- embauche d'un équivalent temps plein saisonnier pour l'été : contrat à destination des jeunes CQP formés au club (roulement)
- légère augmentation des dotations aux amortissements : +6 K€
- Produits
 - augmentation des recettes liées aux événements car 2 coupes du monde impacteront l'exercice (septembre 2021 et août 2022).
 - augmentation du CA pour l'activité Grand Public +10%
 - +25K€ projet Citoyen du Gave
 - affectation du partenariat SAUR à la compétition et aux événements
 - aide exceptionnelle COVID de la CDA-PBP : 10 K€
 - plan rebond subvention exceptionnelle du Conseil Régional +8K€ sur l'acquisition de matériel pour l'école de pagaie

Bilan comptable

Le bilan comptable 2020/2021 fait apparaître un excédent de 17.194,87€.

Nathalie Degrémont, trésorière.

Documents financiers

- Compte de résultat 2020-2021
- Compte de résultat prévisionnel 2021-2022
- Bilan 2020-2021

COMPTES DE RÉSULTAT 2020-21 + PRÉVISIONNEL 2021-22					
CHARGES	REEL 2020-21	Prévi 2021- 22	PRODUITS	REEL 2020-21	Prévi 2021- 22
Ecole de pagaie - Compétition					
828100 Cotisations FFCK	3 244,2	3 750	702810 Cotisations Club	17 674,37	18 750,0
825100-350 Déplacements compétitions	34 097,6	41 800	725101-200 Contribution compétiteurs	17 418,0	32 534,9
825400 Fonctionnement HN	22 405,7	18 500	Partenariat privé	1 500,0	4 000,0
825500 Rever subv HN	6 750,0	7 000	723100-800 Mécénat	47 472,0	45 000,0
Véhicules	11 503,0	15 114	Produit cession des immo	3 465,00	3 000,0
Dot aux amort	17 077,3	18 870	Transfert de charges	1 715,3	8 000,0
Salaires	29 088,6	38 162	741200 Subvention HN	11 864,6	10 000,0
882200 Navigation - outillage	1 446,6	1 792	741400 Subv SHN à reverser	6 750,0	7 000,0
			741000 Subvention fonctionnement	11 700,6	9 840,0
Total école de compétition	125 613,0	144 987	Total école de compétition	119 559,8	138 124,9
Ecole de pagaie - Loisir					
828100 Cotisations FFCK	9 732,5	11 250	702810 Cotisations Club	53 023,1	56 250,0
825300 Loisir adultes	1 074,0	6 200	725300 Loisir adultes	2 305,4	11 000,0
825350 Loisir jeunes	894,4	6 200	725350 Loisir jeunes	720,0	8 000,0
Sport santé	0,0	3 500	Dons mécénat loisirs	0,0	1 000,0
882200 Navigation - outillage	3 018,8	3 792	Vente matériel EdP	1 000,0	1 000,0
Véhicules	5 228,7	6 870	791000 Transfert de charges	4 897,2	1 500,0
Dot aux amort	3 909,0	4 300	741000 Subvention fonctionnement	15 600,8	13 120,0
Salaires	36 640,1	46 604	Subvention EdP	3 500,0	8 530,0
			Subvention Sport Santé	10 500,0	5 000,0
Total Ecole de pagaie - Loisir	60 497,4	88 716	Total Ecole de pagaie - Loisir	91 546,5	105 400,0
Animation					
Citoyen du Gave	532,5	20 000	Citoyen du Gave		25 000,0
828100 Licences Tempo	2 000,0	2 000	706000 Prestations de services	4 500,0	5 150,0
Dot aux amort	1 180,0	3 400	706100 Scolaires centres aérés	36 253,0	39 217,5
Salaires	44 406,6	44 644	706120-140 Grand Public	46 370,7	52 673,3
Véhicules	2 091,5	2 748	708100 Contribution MPTLL	0,0	500,0
882200 Navigation - outillage	3 018,8	3 792	741000 Subvention fonctionnement	3 900,2	3 280,0
Honoraires (Guidap)	1 111,2	1 650	Subvention matériel	0,0	2 970,0
623100 Promotion	2 383,5	2 500	Subvention tourisme	1 000,0	0,0
			791000 Transfert de charges	2 666,6	1 500,0
Total animation	56 724,0	80 734	Total animation	94 690,5	130 290,8
Evénements					
807100 Achats buvette	1 569,2	6 000	707100 Recettes buvettes	2 340,0	12 000,0
807300-510 Organisation manifestations	9 786,3	11 000	707200 Recettes manifestations	6 606,3	11 000,0
Salaires Evénement	4 312,5	5 340	741100 Subventions événements	7 100,0	8 000,0
Achat La Terrasse	6 449,9	6 000	707400 Recette La Terrasse	6 986,3	10 000,0
Salaires La Terrasse	2 910,3	0			
Total événements	25 028,2	28 340	Total événements	23 032,6	41 000,0
Fonctionnement					
818500 Formation des bénévoles	6 161,2	5 300	718500 Contribution formation	1 500,0	1 500,0
Salaires	43 733,5	54 565	741500 Subvention formation	1 194,0	1 500,0
882200 Aménagement BEVPE - outillage	4 240,3	3 825	Subv digitalisation (PSF)	3 000,0	3 000,0
806400-635120 Charges Administratives	9 509,9	12 150	Aide covid19	10 000,0	0,0
871000-661100 Charges diverses	3 009,9	2 500	741000 Subvention fonctionnement	7 800,4	6 560,0
Véhicules Fonctionnement / Prêt	2 091,5	2 748	791000 Transfert de charges	3 307,1	1 000,0
Dot aux amort divers	4 766,0	5 450	Partenariat privé	50,0	2 000,0
Energie	0,0	4 000	761000 Produits Financiers	549,4	600,0
			Dons affectés à la Terrasse	2 339,2	2 339,1
Total fonctionnement	73 512,2	90 538	Total fonctionnement	29 740,2	18 499,1
Dons reçu	10 000,0	10 000	Dons reçu	10 000,0	10 000,0
TOTAL GENERAL	351 374,8	443 315	TOTAL GENERAL	368 569,6	443 314,8
RÉSULTAT	17 194,8	0	RÉSULTAT		0,0

BILAN PCKCU 2020-2021

ACTIF				PASSIF	
IMMOBILISATIONS	VAL ACTIF	AMORT	VAL NETTE	CAPITAL	54658,71
TERRAIN	11097,15		11097,15	REPORT A NOUVEAU	76444,72
BATIMENT	50537,27	20653	29884,27	EMPRUNTS	22982,95
MATERIEL DE NAVIGATION	349829,61	275549,73	74279,88	CAUTION RECUE (montaut)	833,32
MATERIEL DE BUREAU	5047,18	4542,17	505,01	FONDS DEDIEE AUX TRAVAUX TERRASSE	9356,91
VEHICULES	81109,32	66871,66	14237,66	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0
DIVERS	10913,78	4722,76	6191,02		
	508534,31	372339,32	136194,99		
IMMOBILISATION EN COURS			2235		
VALEURS REALISABLES					
DEPOT ET CAUTIONNEMENTS VERSES (caution carburant)			429,90		
TRESORERIE					
COMPTE A TERME			6800,00		
CREDIT MUTUEL			18645,16		
LIVRET BLEU			203,24		
CREDIT AGRICOLE			16963,19		
				RESULTAT 2020-2021	17194,87
			181471,48		181471,48

CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR



Christophe PRIGENT

« Je suis actuellement vice-président chargé de la compétition. Je souhaite continuer le travail entrepris au sein du bureau actuel. »



Xavier ARNAULD DE SARTRE

« Je suis en groupe 2B, probablement le moins dégourdi des 2B. Un de mes fils est lui en groupe 3. Dans le civil, je suis géographie, chercheur au CNRS, où je dirige un laboratoire de l'université de Pau. J'ai présidé pendant dix ans Ecocène, l'association d'éducation à l'environnement de la place paloise. Actuellement, je me prépare à prendre une fonction d'administrateur au Conservatoire des espaces naturels (je suis un peu écolo sur les bords).

Bref, je ne sais toujours pas esquimauter, j'ai les contraintes d'un père de 4 enfants, mais je sais comment fonctionne une association, je sais équilibrer des comptes, et j'ai quelques compétences environnementales ».



Pierre CARRERE-GEE

"Après avoir découvert le kayak à l'âge de 10 ans environ au sein de Pyrenees Eaux Vives il y a quelques années, je suis maintenant adhérent autonome au PCKCU depuis 5 ans.

Père de 2 garçons qui découvrent à leur tour le plaisir du kayak dans cette structure historique (groupes 1A et 2A), je souhaite m'investir plus pour ce club. Je souhaite rendre si possible, en toute modestie et avec mes compétences, un peu de ce qui m'a été donné (très souvent bénévolement) dans une équipe qui a fait et fait encore ces preuves. "



Morgan DUHAMEL

“Je tien a me présenté au CODIR pour participer un peu plus aux actions du club, et être fort de propositions pour amener de la diversité et peut être des opinions contenues et différentes pour construire une architecture nouvelle.”



Tom FAVRE

“Je suis candidat d'abord par curiosité de connaître le fonctionnement du club dont je suis adhérent depuis 4 ans. Je suis déjà bénévole occasionnellement pour les sorties rivières ou les créneaux piscines. J'espère que cela me donnera des idées de choses que je peux faire pour participer à la vie du club. “



Florian PICARD

“Je suis un élève de terminale à st cricq et je fais du canoë-kayak au PCKCU depuis 3 ans (anciennement à orthez). Depuis mon arrivé j'ai certes évolué dans ma discipline mais j'ai aussi découvert le plaisir d'encadrer, que ce soit seul ou avec un autre moniteur/monitrice (j'ai l'amfpc et cette année le mfpc), ainsi que de participer bénévolement aux clubs que ce soit l'organisation de l'école de pagaie avec l'équipe technique ou d'avoir participer une bonne partie de l'été aux locations et autres choses à faire. Alors pour continuer dans ma lancer, je souhaite participer plus activement que je ne le suis déjà au Comité Directeur, pour amener un équilibre entre chaque discipline qui se pratique au club, au bon fonctionnement que ce soit budgétaire ou communicatif , ainsi que d'amener mon opinion sur des décisions, en espérant trouver ma place. “



Mandats des Membres du Comité Directeur



Patrick Baldoni
2020/2024



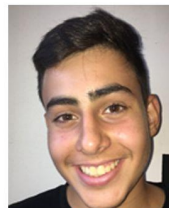
Mathieu Biason
Démission



Yves Busière
2020/2024



Michel Cassagne
2020/2024



Yannis Chatir
Démission



Francis Cohort
2020/2024



Nathalie Degrémont
2019/2023



Rachèle Delassus
2019/2023



Mireille Ducos
2021/2025



Cédric Gerbet
2021/2025



Solène Graille
Démission



Christophe Prigent
Renouvellement



Jean-François Vidailiac
2020/2024



Stéphanie Vidal
Démission



Marie Sakalowski
Démission

VENTE DE LA BASE DE MONTAUT

En 1991, sous l'impulsion d' Henri Estanguet, le club, à l'époque dénommé Pyrénées Eaux Vives, a acheté un terrain de 1470 m2 situé sur la commune de Montaut, au bord du gave et proche du bassin du Pont des Grottes.

De 1991 à 2007, il a fait fonctionner une base d'eaux vives l'été en proposant des parcours en raft sur le gave de Pau, en amont de la base. Pendant longtemps les recettes de cette activité ont constitué une ressource financière importante du club.

Dans les années 2000 la gestion de cette base est devenue compliquée et les dirigeants de l'époque ont décidé de la mettre en gérance. En 2008, ce sont Yves Lougarot et Fanny Sauret qui ont accepté cette proposition avec un bail commercial et un loyer annuel de départ de 5 000€. Depuis, ils font fonctionner Ohlala Eaux Vives.

Pour acquérir plus d'indépendance et investir dans leur affaire, ils souhaitent racheter le terrain et les locaux de la base au club.

Sur avis unanime du bureau, le Comité Directeur du 27 mai 2021 a voté à l'unanimité le principe de cette vente.

Après estimation notariale et négociation avec les acquéreurs, les deux parties sont tombées d'accord pour un prix de vente de 45 000€.

L'assemblée générale doit acter cette décision et donner plein pouvoir au président du Pau Canoë-Kayak Club Universitaire, Francis Cohort, pour accomplir toutes les formalités nécessaires à cette vente.

POLITIQUE DE COTISATION EN DIRECTION DES JEUNES

Notre club a toujours su faire vivre avec succès et compétence une filière de formation des jeunes, du débutant à l'espoir. Le club est reconnu et aidé grâce à cette compétence. C'est en grande partie cette filière de formation des jeunes qui nous a permis d'être le 1er club de France, d'avoir des locaux neufs, de pouvoir

organiser des compétitions, d'emmener régulièrement une équipe de compétiteurs sur les bassins internationaux.

La grille tarifaire de nos cotisations n'est pas le reflet de cette politique du club.

La cotisation jeune n'est pas favorisée et nous imposons une surcotisation aux jeunes espoirs.

Un jeune qui, après plusieurs années d'entraînement assidu, a atteint le haut niveau du groupe espoir, voit augmenter d'un coup sa cotisation de 115% (cotisation qui passe avec la licence FFCK, de 267€ à 323€ + 250€ de location bateau slalom soit 573€). C'est deux fois la cotisation adulte école de pagaie loisir et plus de 4 fois la cotisation autonome loisir.

Si cela se justifie économiquement, ça ne reflète pas notre volonté d'aider un groupe de jeunes à accéder au plus haut niveau et ainsi porter les couleurs du club.

Après l'accord unanime du Comité Directeur du 30/09/2021, il est proposé à **l'assemblée générale de modifier ou non** cet état de fait en mettant aux voix **trois propositions**:

► **proposition 1: statu quo**

→ manque financier pour le club: 0€

► **proposition 2: alignement de toutes les cotisations jeunes sur celle de l'EDP jeune soit 227€ hors licence**

→ manque financier pour le club (14 jeunes espoirs concernés):

$$14 \times 56€ = 840€$$

► **proposition 3: proposition 2 + diminution de 15€ pendant deux ans de toutes les cotisations jeunes**

→ manque financier pour le club: 840€ de la proposition 2 + 130 jeunes x 15 = 1 950€

total: 840€ + 1 950€ = 2 790€ par an pendant deux ans

CRÉATION D'UNE COTISATION HAUT NIVEAU

Chaque année, une dizaine de jeunes sélectionnés dans les structures fédérales FFCK payent une cotisation importante à ces structures (pôle France : cotisation à 800€, pôle espoir : cotisation à 600€, pôle développement : cotisation à 1200€).

Actuellement, pour pouvoir continuer de bénéficier de la dynamique compétition du club comme quelques séances d'entraînement ou la participation à certains stages, ils doivent s'acquitter du même tarif de cotisation que l'école de pagaie (227€) alors que l'encadrement de l'entraîneur du club reste ponctuel et ciblé.

Pour tenir compte de cet état de fait, il est proposé de créer une cotisation **Haut Niveau** au tarif identique à la cotisation autonome (81€ hors licence) pour ces quelques compétiteurs issus de notre filière de formation du haut niveau. Sur invitation de l'entraîneur, ils auront ainsi accès à quelques séances d'entraînement du club et pourront participer à certains stages.

Coût financier pour le club en moyenne : 1 460€ par an.